

Contrat de Plan Etat – Région : un investissement record de plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté, ce vendredi 7 octobre, le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) aux côtés des 12 Départements de la région. L’Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires. Pour le département de la Haute-Savoie, présidé par Martial SADDIER, cela représente plus de 257 millions d’euros d’investissements.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n’y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. **4,4 milliards d’euros – à parts égales entre l’Etat et la Région** – permettront de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, présenté ce jour.

Ce CPER est le fruit de 18 mois de concertation avec les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Aménager le territoire** en finançant des équipements sportifs, des voies vertes, des établissements culturels, des aménagements touristiques, etc. ;
- **Soutenir l’activité économique pour créer des emplois** en misant sur l’industrie, l’innovation, la recherche, les énergies décarbonées et l’agriculture ;
- **Préparer l’avenir**, notamment via le volet ESRI du CPER, présenté également ce jour, et des infrastructures à destination de nos jeunes générations.

Concernant le volet ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation) du CPER : **Plus de 386 millions d’euros** seront dédiés aux projets de l’enseignement supérieur, de la recherche de l’innovation (**225 millions d’euros de la part de l’Etat, 160,67 millions d’euros de la part de la Région**). Ils seront répartis comme suit :

- Plus de 55 millions d’euros pour les sites universitaires de Clermont-Ferrand ;
- Près de 208 millions d’euros pour les sites universitaires de Lyon – Saint-Etienne ;



- Plus de 83 millions d'euros pour le pôle universitaire de Grenoble Alpes Valence ;
- Près de 40 millions d'euros pour les sites de Savoie – Mont-Blanc.

Des projets pour nos territoires :

Depuis 1 an et demi, l'Etat, la Région, les Départements et l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré, ensemble, pour identifier des projets nécessaires pour le développement de nos territoires. C'est ce qu'incarne ce nouveau CPER et les projets qu'il comporte.

Pour le département de la Haute-Savoie, présidé par **Martial SADDIER**, **257,68 millions d'euros** seront investis via ce CPER. Plusieurs projets, identifiés en lien étroit avec le Conseil départemental, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Projet Vélo route des 5 lacs (section nord)
- Extension du campus de Groisy
- Projet d'un complexe multi-activités sportif et culturel porté par le Département
- Création d'un pôle culturel à Reignier-Ésery
- Phase 2 et 3 du réseau modes doux Saint-Pierre en Faucigny
- Aides pour des équipements sportifs (terrain de rugby) sur la communauté de communes des Faucigny Glières
- Rénovation du musée Alpin du Mont-Blanc de Chamonix
- Création d'un pôle multi-activités sports de montagne en lien avec l'ENSM pour le milieu scolaire et les sportifs de haut-niveau : escalade, cascade de glace, patinoire, curling, séminaires sports de montagne
- Projet touristique des Ponts de la Caille
- Réhabilitation/extension du palais des sports de Megève : dalle multisport, salle des congrès et halle couverte de tennis
- Projet de voies modes doux Machilly-Saint Cergues en lien avec le Lemman Express
- Mise en tourisme du musée-château d'Annecy par l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs
- Réhabilitation des Haras d'Annecy et installation du musée de l'Animation

- Restauration de la Buvette de la source Cachat à Évian-les-Bains
- Opération Grand Site à Sixt-Fer-à-Cheval
- Réhabilitation de friche pour le musée du décolletage à Cluses
- Nouvelle tranche de la réhabilitation de Rochexpo
- Réhabilitation et extension du Technopole d'Archamps - Centre de conventions
- Soutien aux projets d'ascenseurs valléens : ascenseur à eau et navettes de Saint-Gervais, ascenseur valléen Morzine-Avoriaz
- Soutien au French Geneva Campus de l'European scientific institute (ESI) à Archamps
- Construction du nouveau siège social de la Fédération française de ski à Meythet
- Réhabilitation de l'abbaye d'Abondance
- Soutien au projet de plateforme d'accélération du CETIM au ID Center de Cluses
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ANRU) intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales
- Investissements pour améliorer la sécurité dans les communes du département
- Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés

Le CPER sera présenté à l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre prochains avant une signature officielle. Concernant les volets métropolitains en cours de finalisation, ils seront présentés et adoptés ultérieurement. Enfin un avenant mobilité est prévu en 2023.

